

UNE GESTION DÉPLORABLE... UNE ORIENTATION NÉFASTE...

LE QUATRIEME CONGRES DE L'U. D. DE LA SEINE

Séance du matin

Dans la grande salle de la Grange-aux-Belles, s'est ouvert hier matin, à 10 heures, le 4^{ème} Congrès de l'*Union départementale unitaire de la Seine*.

Au bureau: président Celaquais, des voyageurs de commerce; assesseurs, citoyenne Arembourg, des Employés, et Denéfiquet, du Nord-Sud.

Les trois secrétaires: Chivalié, Raynaud et Brançon sont sur l'estrade.

La C.G.T.U. a délégué le moins déprécié de son bureau, Racamond.

Au pied de la tribune, à une table spéciale, quelques personnages à allure mystérieuse, parmi lesquels Gourdeaux et Sauvage, grands ordonnateurs des commissions dites syndicales du *Parti communiste*. Tomasi y sera l'après-midi.

Une adresse de sympathie est votée pour Nicolau et Mateu, proposée par les Biscuitiers.

Orsetti, de la Chaussure, demande la disjonction de la première question, à savoir qu'on discute le passé d'abord, c'est-à-dire les rapports moral et financier, en y comprenant le cas de l'inhalatorium, et qu'on discute sur l'avenir, c'est-à-dire l'orientation.

Ce point de vue est soutenu par Charbonneau, du Bâtiment. Les Municipaux, par l'organe de Nillès, se rallient à cette proposition qui est acceptée.

Deux commissions de six membres sont nommées, l'une pour la vérification des mandats, l'autre pour la réglementation des débats, étant entendu que ce ne sera pas la limitation.

Les rapports moral et financier

Marcelle Brunet (Enseignement) se plaint du rapport du bureau sur la propagande féminine. Les femmes syndicalistes ont fait leur devoir en allant dans de nombreuses réunions.

Frêne, du Gaz, proteste contre le bureau qui a publié dans le rapport que la dernière grève *«fut engagée avec une préparation insuffisante»*.

Orsetti (Chaussure) signale l'attitude ridicule du bureau pour l'élection de la C.A. à la *Bourse du Travail*.

Bagot (Terrassiers) fait état d'un article inexact et tendancieux de Monmousseau paru dans *l'Humanité* sur les effectifs de l'U.D. Trois gros syndicats à tendance communiste ont perdu 3.500 syndiqués, et ce sont ces trois organisations qui possèdent les trois secrétaires départementaux. Raynaud, secrétaire, répond que le bureau n'est pas responsable, des articles de Monmousseau.

Martzloff (Électriciens) s'élève contre la fermeture de la clinique de Saint-Denis.

Charbonneau (Bâtiment) demande ce qu'ont coûté les *Comités d'action*. Il sollicite des explications sur le chapitre des prêts et divers, sur la *Maison des Syndicats*. Il signale la situation déficitaire de l'U.D. Le

Bâtiment avait proposé par économie de supprimer un secrétaire. Pourquoi le C.I. de Saint-Denis alloue-t-il une subvention mensuelle de 200 francs à un organe politico-syndicaliste?

J.-B. Vallet (Bâtiment) trouve que l'Union a été administrée de façon déplorable. Les fonctionnaires se comportent comme des apprentis. La C.E., de 20 membres, est réduite à 7 ou 8.

L'Union aurait mieux fait de se consacrer à la propagande syndicale plutôt que de faire la besogne d'un parti extérieur. Elle n'a rien pu faire sans aller chercher le concours des politiciens.

Vallet rappelle la manifestation du Luxembourg. Il se plaint que le rapport soit muet sur le recrutement, et sur le viaticum.

L'orateur fait ressortir la contradiction du rapport sur les C.I. Ces derniers sont louangés à la page 15 et diminués à la page 21.

Avec son esprit de tendance, le Bureau a voulu dominer; il a éliminé des syndicats qui n'ont jamais boudé dans l'action, il a amputé l'U.D. de ses meilleurs éléments, et l'a amenée à un bilan général de zéro.

L'opposition a maintenu ses effectifs. Elle est d'avis d'épurer la maison, car il devient impossible d'y respirer. Des syndiqués ne veulent plus cotiser. La moralité du Bureau est en cause, il doit s'en aller.

Le délégué du S.U.E. attaque ensuite l'orientation qui est une déclaration de soumission envers l'*Internationale communiste*.

Quant à l'inhalatorium, Baptiste Vallet est formel: les Conseils syndicaux se sont prononcés dans l'ignorance, le Congrès se doit de blâmer cette opération malpropre et déplorable. C'est à la veille d'une grosse échéance que le Bureau a vidé la caisse de 55.000 fr. au profit d'un roublard, étranger au mouvement syndical. Les souscriptions ont été faites pour aider l'U.D. à acquérir l'établissement d'Auteuil, et non pas pour rembourser l'emprunt d'un individu.

Après une péroraison très applaudie, où l'orateur magnifie le syndicalisme révolutionnaire appelant tous les exploités, sans s'occuper de leurs opinions personnelles, à la bataille sociale contre les exploiters, la séance est levée à midi.

L'après-midi

La séance est reprise à 14 heures 30 avec le même bureau.

La validation des mandats amène Vial, du C.I. du 11^{ème}, à parler des métaux. Il signale que ce syndicat, auquel il appartient, n'a pas discuté du congrès en assemblée générale, ni même au *Conseil central*. Voilà une organisation qui dispose ici de 12 voix et dont les représentants ne sont pas mandatés. .

Plusieurs délégués interviennent et se plaignent d'avoir reçu trop tard les rapports du bureau.

Finalement, tous les syndicats admis par la commission de vérification sont ratifiés. Cent syndicats sont représentés par 248 délégués. Les 25 Comités intersyndicaux ont envoyé 42 délégués, qui ont voix consultative. Suivant les statuts, les 25 C.I. sont représentés au Congrès par leur Comité départemental qui a 3 délégués et qui dispose d'une voix.

Il est ensuite décidé de tenir une séance de nuit et de n'entendre le délégué confédéral qu'après les votes essentiels.

La discussion reprend. Dadot, Chauvel et Nillès défendent le bureau. Orsetti, Martzloff, Lechapt et Liger se plaignent de la mauvaise gestion de l'U.D.

Un délégué du C.I. de Saint-Denis signale un réveil de conscience syndicaliste à Saint-Denis depuis que les militants se sont aperçus du travail néfaste fait par les politiciens.

Bruvier, des Fumistes en Bâtiment, demande des détails sur les dépenses faites au Pré-Saint-Gervais.

Raynaud, secrétaire, est à la tribune pour donner des explications sur Auteuil.

Bide, des Charcutiers-Salaisoniers, demande si le docteur Arnold est encore propriétaire de l'inhalatorium. Raynaud répond qu'il ne tombera pas dans le piège et qu'il s'expliquera ultérieurement.

Raynaud donne lecture d'un acte de promesse de vente passé entre l'Union et le docteur.

Martzol demande à connaître la liste des médecins appelés à donner leur avis.

Raynaud déclare qu'il répondra plus tard.

Antourville fait le procès du bureau.

Brançon, secrétaire, est à la tribune. Il s'explique d'abord sur la grève du gaz, ce qui lui attire un démenti du délégué du gaz, Frère.

Une parenthèse s'impose. Lors de la grève du gaz, la section des employés fut appelée à se prononcer, comme les autres sections. Une majorité se prononça contre la grève. Brançon était déjà secrétaire syndical, en congé de la *Société du Gaz*. Il préconisa la grève, mais ne la fit pas. Pour la faire, il aurait dû retourner son congé à la *Société du Gaz*, en lui signifiant son intention de prendre part à la lutte, ce qu'il ne fit pas. Un point, c'est tout.

Brançon se plaint d'avoir été attaqué, alors qu'il a agi honnêtement. Il met en cause le *Libertaire*, en raison de l'article de Koch, paru hier, sur l'inhalatorium. Le Congrès s'anime. Les délégués interpellent l'orateur. Dans les tribunes, les syndiqués sont nombreux. Ils crient: «*Vive le Libertaire*» et ils protestent vigoureusement contre Brançon. Il faut l'intervention de Racamond et de J.-B. Vallet pour ramener le calme.

Le syndicat du Gaz dépose une résolution déclarant qu'il votera le rapport moral, sauf la partie concernant la grève du gaz, et proteste contre les «*calomnies*» de Brançon.

Brançon s'explique brièvement sur son rôle. Il a reçu la visite de deux délégués de l'ARAC, et il a avancé 5.000 francs au docteur Arnold, garantis par un titre du Trésor de 7.000 francs, payable deux mois après. Les deux mois sont passés, le titre a été probablement touché, et les 5.000 fr. ont été ajoutés aux 50.000 francs versés par la suite. Brançon a été approuvé par la C.E.

Raynaud défend son rapport. Selon lui, tout va bien. Il déclare qu'il présente une gestion régulière, serrée, en bonne situation.

La séance est levée à 19 heures.

Séance de nuit

Les débats sont repris à 21 heures. Raynaud continue son discours. Il conçoit la propagande féminine selon le point de vue de la majorité.

Les *Comités d'action* ont très bien fonctionné, dit-il. C'est la collaboration utile entre les organisations syndicales et révolutionnaires. La manifestation du Père-Lachaise a été convoquée par l'Union afin de satisfaire aux syndicats qui boudaient le *Comité d'action*.

Et Bagot, des Terrassiers, de préciser: «*Oui, en nous fixant des emplacements encadrés par les sections communistes*». L'affaire Arnold est évoquée. Raynaud signale que la commission médicale désignée par l'Union n'a pas encore déposé son rapport.

Le docteur Hervé, du *Syndicat de la Médecine Sociale*, tient à préciser que pour établir un rapport consciencieux, il aurait fallu examiner une certaine quantité de malades et les observer pendant six mois au moins. D'autre part, le docteur Arnold a fait comprendre qu'il ne tenait pas au contrôle. La commission médicale n'a aucune responsabilité dans son non fonctionnement.

Raynaud déclare qu'il constate la carence du Dr Arnold. L'inhalatorium a été cédé par Arnold. L'Union a la possibilité de poursuivre ce mauvais débiteur pour récupérer les 55.000 francs qu'elle lui a prêté si im-

prudemment. Nous nous sommes trompés sur la mentalité et sur l'honorabilité du docteur Arnold, nous en faisons l'aveu avec tous les regrets possibles.

Des explications sont données sur la fermeture de la clinique de Saint-Denis.

Le délégué du C.I. du 19^{ème} rappelle sa motion déposée précédemment, exigeant le remboursement intégral des 55.000 francs.

Les souscriptions n'ont rien à voir avec la dette du docteur Arnold.

Après les explications de Brançon et de Raynaud, des camarades se sont faits inscrire. La majorité ne tient pas à les entendre.

Mangeot, Lithographie, demande ironiquement à la majorité d'interdire la contradiction à la minorité et de voter immédiatement des félicitations au bureau pour sa bonne gestion.

Un formidable éclat de rire accueille cette honnête proposition.

Sauvage, des employés veut prendre la parole. En sa personne, les *Commissions syndicales* du P. C. sont huées, conspuées et sifflées à tel point que leur représentant doit quitter la tribune.

Le syndicat des boulangers demande que le congrès entende seulement un secrétaire et que l'on passe aussitôt au vote.

Charbonneau donne le résultat du vote par mandats.

Pour la motion des boulangers: 60 syndicats exprimant 102 voix. Contre: 20 syndicats exprimant 34 voix. Deux syndicats se sont abstenus et un autre n'a pas voulu voter.

Chivalié, le dernier secrétaire inscrit demande à renvoyer la discussion au lendemain, car il n'a plus le temps nécessaire pour s'expliquer.

Mais, brusquement les orthodoxes de la majorité demandent le vote immédiat, sans entendre Chivalié. Et les urnes circulent, sans qu'on sache sur quel point précis le vote se fait.

Charbonneau monte à la tribune, et au nom des syndicats des monteurs en chauffage, des plafonneurs-calorifugeurs, des fumistes en bâtiment et du S.U.B., dépose la résolution que voici:

« Après les critiques apportées dans la discussion sur la gestion de l'U.D. de la Seine, tant au point de vue administratif que financier, les syndicats de la Seine, réunis en congrès, constatent:

- Que le bureau actuel, au sujet de l'inhalatorium Arnold, a disposé de 55.000 fr. sans l'avis préalable des syndicats;

- Blâment énergiquement le bureau de ce fait qui est la négation même du syndicalisme;

Considérant la mauvaise gestion du bureau qui a acculé l'U. D. à un excédent de dépenses d'environ 100.000 francs jusqu'à la gestion de septembre, plus des emprunts faits pour tenir jusqu'au présent Congrès, mettent en demeure le bureau de donner sa démission et invite le congrès à se prononcer sans abstention sur cette résolution».

Un incident significatif se produit à la table des hommes de confiance du P.C, et qui démontre suffisamment la dernière manœuvre de ce parti.

Gourdeaux est pris sur le fait ayant en mains un parquet de cartes de vote. Il se fait copieusement attraper et, comme Sauvage, il subit les anathèmes justifiés du prolétariat.

La salle est houleuse, et cette première journée finit sans que le Congrès se prononce.

Benoit BROUTCHOUX.